



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
Fondation en faveur du personnel des sociétés SA Ancienne fabrique Georges Piaget & Cie et Complications SA en liquidation, La Côte-aux-Fées
2. Décision de dissolution par: Autorité de Surveillance des Fondations
3. Date de la décision: 10.12.2009
4. Échéance de préavis des créances: **22.02.2010**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Olivier Zwerner, c/o Piaget SA, Les Bolles-du-Temples 1,
2117 La Côte-aux-Fées
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Par décision du 10 décembre 2009, la Fondation en faveur du personnel des sociétés S.A. Ancienne fabrique Georges Piaget & Cie et Complications S.A. a été mise en liquidation par l'Autorité de Surveillance des fondations. Messieurs Yves Bornand, Président et Membre du Conseil de Fondation et Olivier Zwerner, Membre du Conseil de Fondation, ont été chargés de la liquidation. Les liquidateurs rendent les créanciers attentifs au fait qu'ils pourraient utiliser la procédure de répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO) dans l'hypothèse où une répartition pourrait avoir lieu.

Richemont International SA
1752 Villars-sur-Glâne

05408124



Dienstag - Mardi - Martedì, 22.12.2009, No 248, Jahrgang - année - anno: 127

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Stiftung (Art. 58 ZGB) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une fondation (art. 58 CC) - Diffida ai creditori in occasione della liquidazione di una fondazione (art. 58 CC)